

**25 - Tour de France 2014 - Accueil de la journée de repos et d'étape -
Organisation générale et programme -
Financement et demande de subventions -
Signature de la convention avec la Société Amaury Sport Organisation (ASO)**

M. l'Adjoint GHEZALI, Rapporteur : Deux ans après le contre la montre Arc-et-Senans - Besançon, la Ville de Besançon sera encore une fois au cœur du Tour de France en 2014.

Pour cette édition valorisant les massifs de moyenne montagne, Besançon sera à la fois journée de repos le 15 juillet et Ville départ de l'étape Besançon / Oyonnax le 16 juillet.

Pour la Ville et ses partenaires, ces journées constitueront l'événement sportif majeur d'une année 2014 au cours de laquelle le cyclisme sous toutes ses formes sera à l'honneur dans notre région et agglomération : Coupe d'Europe de BMX les 26 et 27 avril organisée par Besançon BMX, course cyclotouriste organisée sur le parcours de l'étape le dimanche 31 mai par Besançon Cyclo Randonneurs et l'ASTB, Coupe de France de cyclo-cross le 12 octobre organisée par l'Amicale Cycliste Bisontine et le FISE les 4 et 5 octobre 2014.

La Ville propose une organisation collective de l'ensemble des événements (accueil de l'étape du Tour de France et des animations périphériques notamment lors de la journée de repos) avec les autres collectivités territoriales : Région, Département et Communauté d'Agglomération.

Par ailleurs, un partenariat est envisagé entre la Ville et la CAGB avec la Société Amaury Sport Organisation (A.S.O) qui a seule compétence pour organiser et exploiter le tour de France ainsi que les marques y afférentes (convention ci-annexée).

La Ville et la CAGB verseront la somme totale de 138 000 € TTC à la Société A.S.O, répartie comme suit :

Ville : 58 000 € TTC

CAGB : 80 000 € TTC

La journée de repos du 15 juillet sera l'occasion d'un formidable coup de projecteur sur une ville, une région et sur ses acteurs institutionnels, sportifs et économiques. Diverses animations seront proposées à travers la Ville au cours de cette journée.

Plus de 5 000 personnes, organisateurs ou suiveurs du Tour, seront hébergées à Besançon et ses environs et la presse sportive mondiale s'attachera à réaliser les interviews et reportages les plus atypiques du Tour.

France Télévision installera ses caméras place de la Révolution pour son émission quotidienne «le Village du Tour» du 15 juillet.

L'étape Besançon - Oyonnax, longue de 189 km, traversera la Ville le 16 juillet, de l'avenue de l'Helvétie, d'où sera donné le départ fictif, à Planoise en passant par la rue de Dole, pour faire de cette journée une belle fête populaire au cœur des quartiers bisontins.

L'accès du public sera prévu afin de permettre aux milliers de spectateurs d'être présents au plus près du parcours et du site départ : les circuits de transports en commun seront réorganisés pour la journée et un accueil privilégié sera réservé au public à mobilité réduite en différents points de la zone de départ.

L'information du public et des Bisontins sera privilégiée afin de limiter les désagréments et de permettre à tous de profiter de l'événement. Un numéro vert sera mis en place à cette occasion, visant à donner tous les renseignements aux personnes impactées afin de circuler depuis ou vers leur domicile dans les meilleures conditions

Budget / Financement

Le budget prévisionnel de l'ensemble de la manifestation s'élève à 300 000 € hors valorisations effectuées par les différents partenaires (montant de 300 000 € inscrit au budget primitif 2014 sur la ligne de crédit 011.415.6042.0014001.20300).

- Organisation générale (dont 58 000 € TTC versés par la Ville à la Société Amaury Sport Organisation)	152 000 €
- Parcours	20 000 €
- Communication	50 000 €
- Relations Publiques	35 000 €
- Animations	40 000 €
- Sécurité	3 000 €

Le financement sera assuré par les quatre collectivités de la manière suivante :

- Région de Franche-Comté :	60 000 €
- Département du Doubs :	80 000 €
- CAGB :	80 000 €
- Ville de Besançon :	80 000 €

Il est admis que les prestations réglées directement par chaque collectivité viendront en déduction de leur participation financière.

La Ville assurera la gestion financière de l'opération, assumera les dépenses sur les crédits inscrits au BP 2014 et encaissera les recettes de subventions selon les montants indiqués ci-précédemment.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- adopter le projet, le programme des animations de la journée de repos et de l'étape du Tour de France Besançon - Oyonnax, le budget et le plan de financement,
- encaisser les contributions financières des différents partenaires,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention avec la Société Amaury Sport Organisation (A.S.O) pour l'accueil de l'étape du Tour de France et de la journée de repos et procéder au paiement de la somme de 58 000 € à la Société Amaury Sport Organisation (A.S.O).

«M. LE MAIRE : C'est un rapport concernant l'accueil de la journée de repos et d'étape du Tour de France. Vous savez que chaque année il y a à peu près 250 villes qui demandent le Tour de France. Il se trouve que nous, parce que nous avons des qualités d'organisation intéressantes et que le vélo fait vraiment partie de l'ADN de cette région, nous sommes assez souvent sollicités et je m'en félicite puisque je rappelle quand même que le Tour de France c'est à peu près 200 télévisions, plus de 1 000 journalistes, c'est 1 800 chambres d'hôtel pendant deux, voire trois jours et ça sera une grande opération de promotion de la Ville sur TF1, sur France 2 et France 3. Donc c'est une belle opération avec un coût très limité puisque vous avez vu que cette année le coût pour la collectivité Ville c'est 80 000 €, 80 000 € pour le Département, 80 000 € pour la CAGB et 60 000 € pour la Région.

Mme Claudine CAULET : C'est certain, le Tour de France est le plus grand événement cycliste mondial et ce malgré les scandales de dopage à répétition, les mensonges et les aveux des coureurs. Il rassemble effectivement des millions de téléspectateurs et des milliers de personnes à chaque étape. Nous savons aussi qu'il intéresse au-delà des passionnés du cyclisme. Les paysages filmés peuvent contribuer à la notoriété d'une ville. D'un point de vue économique il existe probablement des retombées importantes, notamment pour l'hôtellerie et la restauration mais elles sont difficiles à quantifier. Nous ne contestons donc pas les retombées positives pour notre ville. Ce qui nous interroge, nous, élus du groupe Europe Ecologie Les Verts c'est l'argent public, le ticket d'entrée que les collectivités doivent régler à la société organisatrice en cette période de budget assez contraint. Je vous rappelle que la société organisatrice, Amaury Sport Organisation est un groupe familial qui possède aussi des journaux : l'Equipe, et qui a aussi d'autres événements sportifs comme le Paris-Dakar. Elle fait régulièrement des bénéfices records, ça va jusqu'à 20 % en régime de croisière et c'est la 154^{ème} fortune de France. Nous réitérons donc notre demande d'une évaluation du coût total de l'événement, au-delà de la subvention accordée, donc le coût global avec les coûts indirects du travail des services. Et pour conclure, en terme de cyclisme et chez les Verts on en connaît un rayon...

M. LE MAIRE : Elle est excellente !

Mme Claudine CAULET : ...nous continuerons de préférer la pratique du vélo pour les déplacements quotidiens, le sport amateur ou les loisirs, nous continuerons de soutenir les initiatives alternatives comme l'Alter Tour dans lequel de nombreux Bisontins s'engagent. Cependant, parce que le Tour officiel reste un événement populaire, à cette étape nous ne nous opposerons pas à cette délibération.

M. LE MAIRE : Merci Claudine. Vous savez, je me demande ce qu'il se passerait si demain le Tour de France s'arrêtait. Par contre et là je pense que vous devriez être sensible à ça, il y a des grandes opérations de sensibilisation au vélo, à l'usage du vélo, à la sécurité sur un vélo qui peuvent être menées à l'occasion de la venue du Tour de France parce qu'il va être là une journée mais vous savez qu'il va arriver à la Planche des Belles Filles le 14, les coureurs, les équipes vont coucher ici le 14 au soir, le 15 ce sera une journée de repos c'est-à-dire qu'il y a beaucoup d'animations prévues à Besançon. Il y aura la venue de Gérard HOLTZ et d'autres personnes du spectacle et le départ aura lieu depuis la passerelle Denfert Rochereau en passant par la rocade, l'avenue Siffert, Saint-Ferjeux, Planoise pour démarrer à Avanne. Je pense que là il y aura de belles vues sur notre ville, d'ailleurs tu l'as dit Claudine, ce sera l'occasion de parler de Besançon. D'ailleurs je me souviens, je vais citer ce que m'avait dit M. MITTERRAND, pas François, l'autre, son neveu Frédéric, lorsque j'avais fait une étape en sa compagnie entre Colmar et Besançon. Il ne savait pas trop ce que c'était quand même, il sortait de la Villa Médicis, il s'est retrouvé dans la voiture au Tour de France, c'était très sympathique et il m'a dit : «écoutez Monsieur le Maire, je trouve que c'est une fantastique idée le Tour de France, ça permet au monde entier de découvrir la géographie de la France». Et c'est vrai qu'en matière de connaissance de notre pays, quand on voit les paysages du Haut-Doubs, quand on va traverser les Alpes, les Pyrénées, c'est vraiment effectivement une belle leçon de géographie qui est donnée par le Tour de France. Donc à cette occasion je lui avais demandé quelques crédits supplémentaires aussi qu'il m'avait d'ailleurs accordés concernant la Cité des Arts, comme quoi ça mène à tout le Tour de France.

Par rapport à ça, j'ai bien compris et je vous en remercie, que vous ne vous y opposiez pas mais j'ai demandé et les instructions ont été données qu'on essaie de chiffrer les retombées économiques, même si ce n'est pas facile, mais au moins qu'on ait un ordre d'idée. Je pense que les instructions sont données, on pourra d'ailleurs les communiquer au Conseil Municipal. Y a-t-il des oppositions à ce grand spectacle populaire ? Y a-t-il des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est donc adopté à l'unanimité et je vous en remercie».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 25 avril 2014.